



## Nouvelles de la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne

Lettre d'information n°73 - Mai 2023

### Focus sur l'enquête publique : Schéma de Développement du Territoire

Une enquête publique se déroulera l'année prochaine concernant le SDT révisé le SDT adopté par le Gouvernement Wallon en mai 1999.



**Le SDT quésaco ?** Le SDT est un des outils du Code du développement territorial (CoDT). Dans sa version 'projet', il propose 20 objectifs régionaux de Développement territorial et d'aménagement qui ont pour finalité l'optimisation spatiale, le développement socio-économique, l'attractivité territoriale, la gestion qualitative du cadre de vie et la maîtrise de la mobilité, soit des mesures concrètes qui permettront d'optimiser le territoire en maîtrisant l'artificialisation et en luttant contre l'étalement urbain.

### Pour vous y préparer, plusieurs rendez-vous sont fixés:

#### Le 5 juin dès 9h30 - Webinaire de présentation du SDT

##### Programme

- 9h Accès au Webinaire
- 9h30 Introduction par M. Willy Borsus, Ministre de l'Aménagement du territoire
- 9h40 Présentation du projet de SDT par M. Michel Dachelet, Inspecteur Général du SPW Territoire
- 11h Questions-Réponses
- 11h30 Fin du Webinaire

[Accès au Webinaire](#)

#### Le 15 juin dès 14h - Séance de présentation du SDT à l'Auditoire de l'Université de Namur

##### Programme

- 14h : Accueil
- 14h30 : Introduction par Monsieur Willy Borsus, Ministre de l'Aménagement du Territoire

- 14h50 : Présentation du SDT par Monsieur Michel DACHELET, Inspecteur général du SPW Territoire
- 16h30 : Questions-Réponses
- 17h : Table ronde
- 17h45 : Drink

La participation à cette séance d'information est gratuite, mais l'inscription est obligatoire via le site de l'Union wallonne des Architectes.

[Lien d'inscription à la séance](#)

☐ **Vous avez également l'opportunité de participer aux séances publiques organisées dans les chefs-lieux d'arrondissement**

#### Programme

- **Bastogne**, jeudi 8 juin 18h - Auditoire de l'école du feu, rue du Fortin 24
- **Marche-en-Famenne**, lundi 19 juin 18h - Salle La Source, Place Toucrée 6

Mais également à

- **Virton**, mardi 30 mai 18h - Hôtel de Ville, rue Charles Magnette 17
- **Waremme**, mercredi 31 mai 18h - Hôtel de Ville, rue Joseph Wauters 2
- **Neufchâteau**, jeudi 1er juin 18h - Salle du Conseil, Hôtel de Ville, Grand'Place 1
- **Nivelles**, lundi 5 juin 18h - Centre culturel, Place Albert 1er
- **Arlon**, mardi 6 juin 18h - Hôtel de Ville, Rue Paul Reuter 8
- **Verviers**, mercredi 7 juin 18h - Rue Fontaine au Biez 200
- **Tournai**, lundi 12 juin 18h - Hôtel de Ville, Rue Saint-Martin 52
- **Mouscron**, mardi 13 juin 18h - Centre administratif de Mouscron, Rue de Courtrai 63
- **Liège**, mercredi 14 juin 18h - Rue du Vertbois 13c
- **Mons**, jeudi 15 juin 18h - Muséum des Sciences naturelles, Rue des Gaillers 7
- **Charleroi**, mardi 20 juin 18h - Hôpital Marie Curie, Chaussée de Bruxelles 140, 6042 Lodelinsart
- **Philippeville**, mercredi 21 juin 18h - Centre culturel, Rue de France 1A
- **Ath**, jeudi 22 juin 18h - Auditorium Marion Coulon, Rue du Gouvernement 28
- **Soignies**, lundi 26 juin 18h - Hôtel de Ville, Place Verte 32
- **Huy**, mardi 27 juin 18h - Centre Nobel, Rue de la Paix 3
- **Dinant**, mercredi 28 juin 18h - Hôtel de Ville, Rue Grande 112
- **Thuin**, jeudi 29 juin 18h - Hôtel de Ville, Grand'Rue 36
- **Namur**, mercredi 5 juillet 18h - Moulins de Beez, Rue du Moulin de Meuse 4

La participation à ces séances d'information est gratuite et ne nécessite pas d'inscription.

Toute personne peut également obtenir des explications relatives au schéma de développement du territoire auprès de la Direction du développement territorial,

- par téléphone, au 081/32 26 00
- par mail à l'adresse [enquetepublique.sdt@spw.wallonie.be](mailto:enquetepublique.sdt@spw.wallonie.be)

## Consulter le dossier en ligne

☐ L'ensemble du dossier dans chaque commune ou est accessible via les liens ci-dessous.

Il comprendra les pièces suivantes

- [Projet de schéma de Développement du Territoire \(SDT\)](#)
- [Cartographie des centralités](#) (annexe 2)
- [Analyse contextuelle](#)
- [Rapport sur les incidences environnementales](#) (RIE)
- [Résumé non technique du rapport sur les incidences environnementales](#)
- [AGW du 30 mars 2023 adoptant le projet de SDT](#)
- [Tableau d'application du SDT aux outils CoDT](#)

## Réclamations et observations

Les réclamations et observations doivent être adressées au collège communal de votre commune en respectant les consignes de l'avis d'Enquête publique qui vous sera communiqué. Elles peuvent être écrites ou verbales.

Les réclamations et observations **écrites** peuvent être :

- envoyées :
  - par courrier ordinaire, daté et signé à peine de nullité
  - par télécopie, datée et signée à peine de nullité
  - par courrier électronique, daté et identifié à peine de nullité
- remises à la personne de référence au sein de votre commune

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention « *Révision du schéma de développement du territoire* ».

Les réclamations et observations écrites doivent être envoyées ou remises avant la date de clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de l'enquête reprise sur l'avis d'Enquête publique de votre commune.

Les réclamations et observations **verbales** peuvent être recueillies selon les dispositions prises par votre commune dans l'avis d'Enquête publique :

- sur rendez-vous, avant la clôture de l'enquête
- lors de la séance de clôture de l'enquête

MAISON DE L'URBANISME  
FAMENNE-ARDENNE cistb



Wallonie

**Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne avec le soutien de la Wallonie**

Rue de l'Ancienne Poste 24

6900 Marloie

Tél. 084/456860

[info@mufa.be](mailto:info@mufa.be)

<http://www.mufa.be>

N° entreprise : 860 602 806

N° compte : BE82 7512 0485 7168

Vous recevez ce message car vous avez marqué votre intérêt  
en communiquant vos coordonnées à la MUFA

Le 25 mai 2018, l'Europe a franchi un pas dans la protection des données  
personnelles.

Si nous n'avons aucune réaction de votre part, nous supposons que vous êtes  
encore partant pour recevoir les nouvelles de la MUFA.

En décidant de vous désinscrire ici, vous serez retiré de la liste d'envoi de la  
newsletter.

Si vous souhaitez également être retiré du carnet d'adresse de la MUFA, merci de  
nous envoyer un email à l'adresse [info@mufa.be](mailto:info@mufa.be).

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue

© 2020 MUFA